

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL VENDREDI, 2 JUILLET 1847.

No. 52

LETTRES DE RUSSIE A L'AMI DE LA RELIGION.

PREMIÈRE LETTRE.

Monsieur,

Les occasions parfaitement sûres de vous faire parvenir, comme vous m'en avez exprimé le désir, des nouvelles de la situation des affaires catholiques en Russie, sont si rares, que vous ne serez pas étonné d'avoir attendu si longtemps avant d'en recevoir, et vous n'aurez pas attribué à une tâche et comptable indifférence pour la cause de notre sainte Eglise, ce qui n'est que l'effet d'une circonspection qui n'a pas besoin d'être justifiée. Le mal d'ailleurs, j'aime à l'espérer, sera pleinement réparé par l'étendue des détails dans lesquels je vais entrer. Je m'en fais un devoir d'autant plus sacré, que je sais que l'*Ami de la Religion* est beaucoup lu à Rome, et qu'il a ses entrées au palais pontifical.

Bien des personnes avaient pensé que les terribles accusations portées contre l'apostat Siémiaszko, par la vénérable Mère Makrine, auraient assez frappé l'empereur pour qu'il eût de son honneur de le faire comparaître soit devant lui-même, soit à la barre du synode, pour y rendre compte de sa conduite à l'égard des Basiliennes de Minsk. Cela pouvait paraître d'autant plus probable, que l'empereur ou son synode restaient toujours maîtres de leur sentence; que les enquêtes pouvaient être facilement conduites de manière à jeter de la poudre aux yeux du public, et à accrédiéter, en Russie, comme à l'étranger, l'opinion que la vénérable Mère n'avait pas été parfaitement saine d'esprit lorsqu'elle avait déposé des affreuses violences dont elle a été la victime. L'on pensait que ce serait là la pierre de touche à laquelle on pourrait reconnaître les effets de l'impression que l'empereur avait pu recevoir et conserver de son entrevue avec le défunt Pontife. Loin de là, Monsieur; une des premières choses que Nicolas a faites, après son retour de Rome, ça été d'envoyer à Siémiaszko la croix de première classe de l'ordre de Saint-Wladimir; distinction qui a répandu la plus vive surprise dans tout l'empire.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que cet ordre est en quelque sorte hors de ligne en Russie. Il a été fondé par l'impératrice Catherine II, comme récompense spéciale de mérites transcendants dans les ordres militaire et civil et il serait encore l'objet de l'ambition des généraux et des hommes d'Etat assez haut placés pour avoir déjà été promus à l'ordre de Saint-André, le premier en Russie. L'on doit donc considérer la grâce très-insolite accordée à l'archevêque apostat et schismatique de Lithuanie, soit comme une justification pleine et entière des méfaits dont il était accusé, soit comme une approbation très-explicite de la persécution qu'il a exercée contre d'innocentes ouailles pour les forcer d'entrer dans le bercail dont le monarque est le chef.

Au demeurant, l'on est fort loin en Russie, et surtout dans les cercles élevés des deux capitales, d'approuver les procédés de l'empereur en matière religieuse et son prosélytisme persécuteur. Malgré la grande circonspection avec laquelle on mesure habituellement ses discours en Russie, il n'est pas rare d'y entendre dire: "En tout temps la Russie s'enorgueillissait de son système de tolérance universelle; chacun pouvait y librement professer la foi qu'il tenait de ses pères; et maintenant, combien nous devons être ravalés aux yeux des peuples civilisés! La Turquie même pourrait nous donner des leçons de tolérance!..." Cette partie du système gouvernemental de Nicolas répugne donc à la portion la plus éclairée de la nation, et elle ne paraît pas pouvoir être facilement maintenue sous le règne subséquent.

C'est peut-être ici le cas de vous retracer une petite anecdote de cour qui ne vous paraîtra pas sans intérêt. Le grand-duc Constantin, fils puîné de l'empereur, subissant son dernier examen en présence de la famille impériale, de la cour et des ministres. L'empereur questionna le jeune prince sur les conditions essentielles d'un bon gouvernement de l'empire. Le grand-duc y répondit dans le sens des instructions générales qu'il avait reçues de ses instituteurs. "Ce n'est pas là tout, dit en l'interrompant l'empereur; que faut-il de plus à la Russie?—Vous avez raison, Sire, répondit Constantin: il lui faut une armée, une langue, une église!" Or, il faut savoir que la langue russe qui, comme la langue latine, n'a pas d'articles, n'emploie, comme elle, le mot *un* que dans le sens d'un seul.

Vous avez sans doute entendu parler de la perte si douloureuse que la grande paroisse catholique de Saint-Petersbourg a faite de son pasteur, le vénéré Père Zodswitch, prêtre des Dominicains, et en cette qualité, adminis-

trateur spirituel et temporel de cette Eglise. Sa réputation de sainteté était si bien établie que, contrairement à l'usage, ses paroissiens se disputaient l'honneur de porter sa dépouille mortelle, et qu'il a été ainsi transporté à bras jusqu'au cimetière, à une assez grande distance de la ville, dont le convoi funèbre a eu à traverser un très-long rayon. Son cercueil était suivi de tout le corps diplomatique catholique en grand uniforme, et de tous les carrosses des ambassadeurs. Les Russes, spectateurs de ces honneurs extraordinaires, ont été profondément étonnés de les voir rendus à un simple moine, tandis que rien de pareil n'avait eu lieu aux obsèques du défunt archevêque-métropolitaine Pawlof-ky, dont les complaisantes faiblesses à l'égard du gouvernement les avaient trop souvent scandalisés. Au reste, ce malheureux prélat a emporté dans la tombe le remords de ces faiblesses, dont le souvenir a empoisonné ces derniers jours et abrégé sa vie.

L'empereur n'a pas manqué de vouloir saisir cette occasion de la mort du P. Zodswitch, pour faire acte de juridiction sur la paroisse catholique, en lui préposant, ainsi qu'à la communauté des religieux Dominicains, un prêtre séculier de son choix. Il avait pris pour prétexte un ancien règlement sanctionné par l'impératrice Catherine II, suivant lequel le premier administrateur et curé de la paroisse catholique serait toujours chanoine de la métropole de Mohilew. Cette clause ne signifiait pas que ce curé serait choisi parmi les membres du chapitre, mais bien qu'il serait de droit chanoine honoraire de la métropole. C'était donc par une interprétation évidemment abusive de cette clause, que l'on prétendait donner à la paroisse et au couvent un chef appartenant à l'ordre du clergé séculier, ce qui était incompatible avec la discipline monastique, et ce qui eût été on ne peut pas plus nuisible à l'administration spirituelle de la paroisse. Il fallut bien des remontrances et beaucoup de sollicitations pour obtenir du chef du département catholique au ministère des cultes, qu'il se départit de cette malveillance prétention et qu'il permit aux religieux de se donner un nouveau prêtre.

Ce chef du département catholique, si incommode et si tracassier, est M. Skripitzine. Héritier des idées et des entreprises du comte Bloudoff, il molesté de mille manières le collège ecclésiastique catholique romain, et interpose son abusive autorité en toutes choses. Il tyrannise la conscience du président et des membres du collège, surveille ses apparentes délibérations pour y réprimer, non-seulement toute liberté des suffrages, mais même toute observation qui tendrait à franchir les limites de la plus étroite servitude. Il jouit d'un grand crédit sur l'esprit du ministre de l'intérieur et des confessions étrangères, et il en use largement pour régenter à son gré le collège, et pour l'obliger à sanctionner de son vote toutes les propositions ministérielles dont toujours il est le porteur.

Cette malheureuse assemblée qui, comme le synode russe, exerce la suprématie centrale sur les six évêchés catholiques de l'empire, se trouve aujourd'hui asservie à ce point, qu'il ne lui est pas donné plus de *trois jours* pour ordonner et régler l'exécution des *souveraines volontés* qui lui sont manifestées par le ministre des cultes et par l'organe de Skripitzine. La moindre observation risquée par l'un des membres du collège, est aussitôt punie par sa déportation immédiate au diocèse dont il est le délégué et le représentant. Un exil de cette espèce a dernièrement frappé un des membres du collège pour pareille cause.

Un ouvrage qui a profondément remué les esprits par la publication de documents où se révèlent les plans du gouvernement russe, a fait connaître en France un fait bien triste, mais qui ne saurait être contesté: c'est que, au moyen de l'institution et de l'organisation actuelle du collège catholique-romain, l'Eglise catholique de Russie est *matériellement parlant*, schismatique aussi bien que l'Eglise gréco-russe. Voici toute la différence qui existe encore entre le gouvernement des deux Eglises: l'Eglise schismatique est régie par une assemblée de métropolitains et d'archevêques décorée du nom de très-saint synode et sans président, mais dirigée en réalité par un commissaire impérial laïque qui la fait mouvoir à son gré, et qui ne dépend que de l'empereur. L'Eglise catholique est régie par une assemblée de simples prêtres, et de quelques prélats mitrés. Cette assemblée est présidée de règle par l'archevêque-métropolitaine de Mohilew; mais depuis la mort de son dernier président, le métropolitaine Pawlof-ky, elle a pour chef le seul évêque régulièrement sacré que l'on trouve actuellement en Russie, Mgr. Dmokhowski, évêque *in partibus* de Courlande et de Sémigalle. Ce prélat sexagénaire, d'un caractère souple et timide, est sans cesse obsédé des exigences et des séductions de Skripitzine, qui en fait son jouet. Lorsque l'on songe qu'à un